

Le directeur

AIX-EN-PROVENCE, LE 23 DECEMBRE 2022

Affaire suivie par : Lcl Patrice.Bouchet

patrice.bouchet@ensosp.fr

ENSOSP/LI/MC/PB

TENUE DE TRADITION EN SERVICE A L'ENSOSP

En propos liminaire, il convient de rendre hommage au Major Christian BOUARD qui est à l'origine de l'étude de cette tenue en service à l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers et qui a décrit l'ensemble des éléments techniques.

Cette tenue a vu le jour à l'ENSOSP le 20 juin 2019 lors de la cérémonie du baptême des promotions.



Cette tenue est nommée « de tradition » et mérite bien son nom puisqu'elle a été portée par nos pairs dès 1895. Cette tenue est destinée aux officiers de la garde du drapeau et à l'officier supérieur commandant le dispositif lors des cérémonies.



Elle a été reprise pratiquement dans son intégralité hors-mis quelques éléments que nous allons évoquer.

La Tunique

1. Présentation Générale

La tunique comprend :

- Les devants ;
- Le dos ;
- Les petits côtés ;
- Les manches ;
- Le collet ;
- Les attentes d'épaulettes ;
- La fente verticale pour le passage de la bélière (qui sert de support du sabre) ;
- Les doublages.

La tunique ample est confectionnée en Whipcord polyester laine 340 (W 340) bleu foncé.
Le corps est doublé avec du taffetas viscose 105 noir.

Elle est de forme ajustée dessinant la taille.

La hauteur du bas de la tunique par rapport au sol est de :

- 74 centimètres pour un officier dont la taille est inférieure à 1,75 mètre ;
- 76 centimètres pour un officier dont la taille est comprise entre 1,75 mètre et 1,80 mètre ;
- 79 centimètres pour un officier dont la taille est supérieure à 1,80 mètre.

1.1 Les devants

Les devants ferment droit sur la poitrine au moyen de 7 boutonnieres de 30 mm passepoilées en tissu du fond W 340 et percées horizontalement sur le devant gauche à 15 mm du bord pour les personnels masculins et sur le devant droit pour les personnels féminins.



Les devants ont leurs bords passepoilés en tissu du fond et se ferme entièrement depuis la base du col jusqu'au niveau de la taille par sept boutons d'uniforme, couleur argent, de forme bombée, correspondant à des boutonnieres passepoilées.

La première boutonniere est placée à 35 mm de l'encolure et la dernière à la hauteur de la taille. Les autres sont espacées entre elles avec un écart égal.

Les sept boutons d'uniforme mesurent 21 mm et sont cousus sur le devant droit à 40 mm du bord pour les personnels masculins et sur le devant gauche à 40 mm du bord pour les personnels féminins.

Les boutons sont en argent mat, estampés en relief d'un bûcher enflammé et, en exergue, la légende « sapeurs-pompiers ».



21 mm de Ø



17 mm de Ø

Deux pinces coupées, ouvertes au fer et d'ampleur variable selon la morphologie de la personne, assurent la mise en forme de la poitrine et le cintrage de la taille :

- Une sur le milieu de chaque devant ;
- Une partant du creux de l'emmanchure.

Le bord de chaque devant est passepoilé en tissu du fond W 340 et le bord inférieur est remplié et piqué à petit cordon.

L'intérieur de chaque devant subit un entoilage thermocollé avec boutonnière passepoilée qui part de la couture de l'épaule, contourne l'emmanchure, couvre la poitrine et descend jusqu'au bas de l'effet.

Un plastron en toile tailleur, laine et poil 310 couvrant la poitrine est fixé sur les coutures entre la toile et la doublure avec une série de piqûres prenant toutes les épaisseurs.

1.2 Le dos

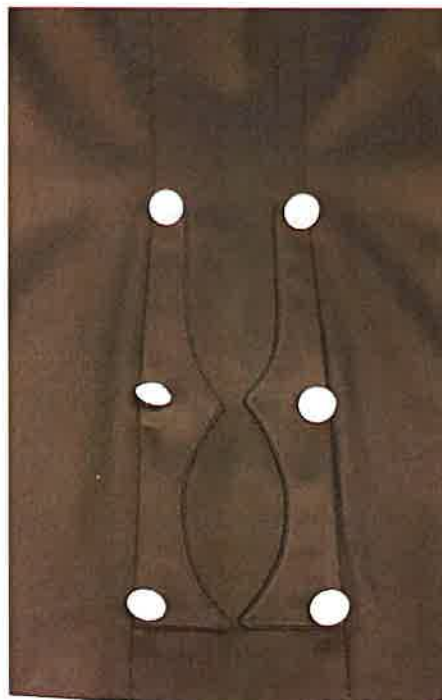
Le dos est coupé d'une seule pièce jusqu'à la taille. Au niveau de la taille, la largeur est d'environ 85 mm.

Il est assemblé aux petits côtés et se prolonge par une basque passepoilée du tissu du fond recevant 6 boutons d'uniforme de 21 mm répartis par 3 boutons de chaque côté de haut en bas.

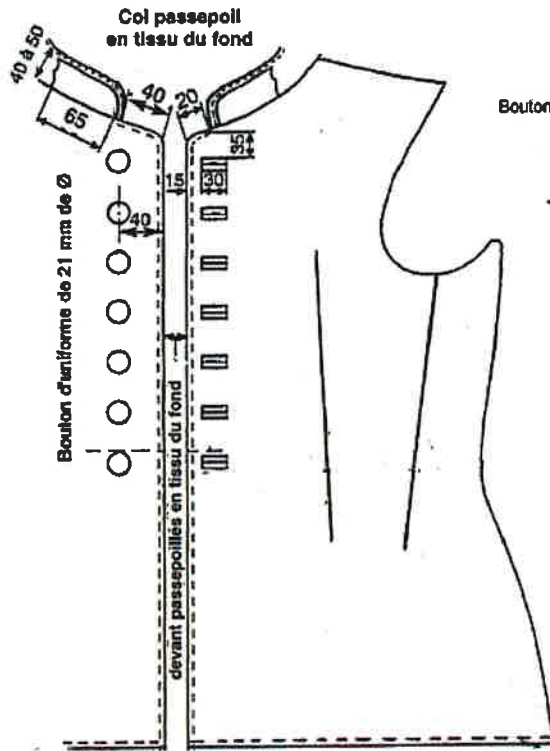
Ils sont répartis de la façon suivante :

- Un à la naissance de la patte ;
- Un au milieu ;
- Un au bas.

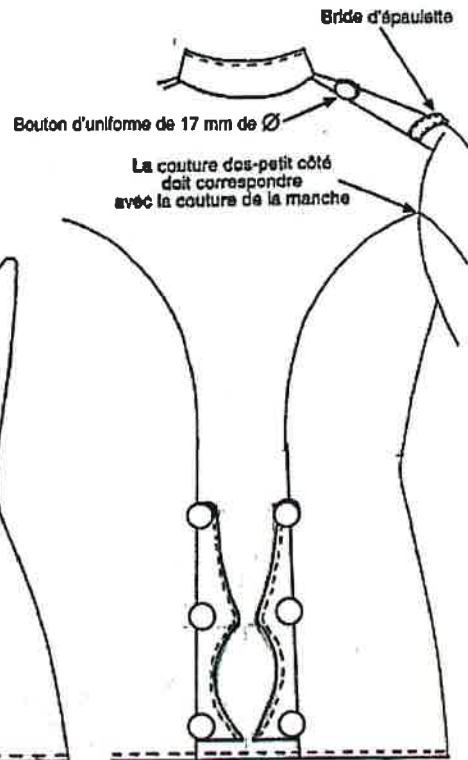
La basque est d'une hauteur moyenne de 200 mm (variant suivant la taille de l'officier), comporte deux pattes taillées en accolade, en tissu de fond, passepoilées du même tissu. Elle bénéficie d'un traitement de thermocollage pour lui donner une meilleure tenue.



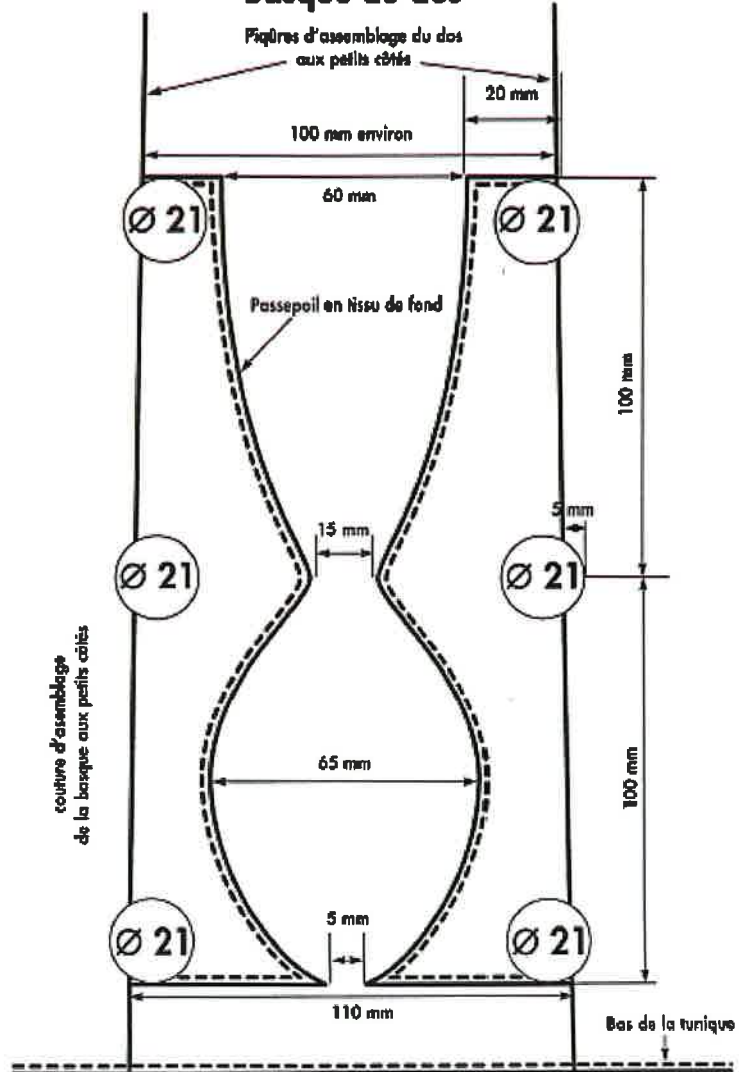
Devants



Dos



Basque du dos



1.3 Les petits côtés

Les petits côtés sont coupés d'une seule pièce dans toute leur longueur et sont assemblés aux devants par des coutures ouvertes.

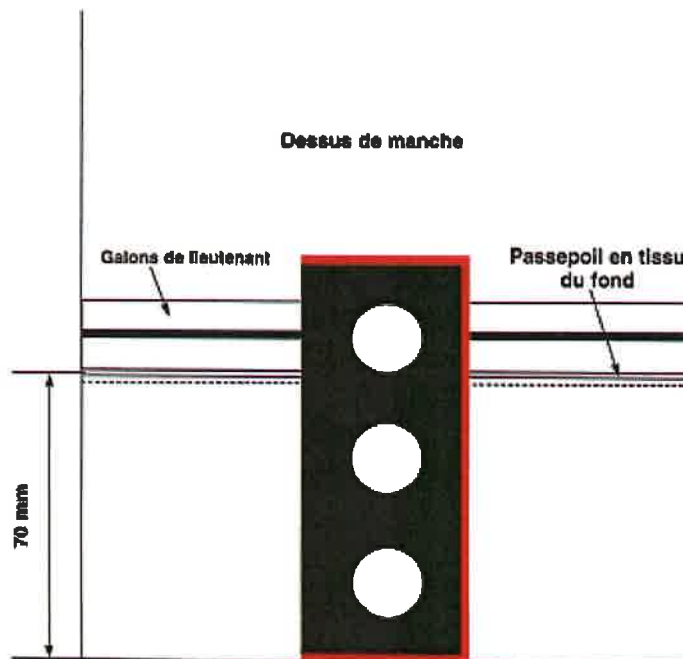
1.4 Les manches

Les manches sont en deux morceaux, un dessus et un dessous assemblés entre eux par des coutures ouvertes, la couture avant au niveau de celle devant, petit côté, la couture arrière au niveau de celle du dos, petit côté.

Les manches se terminent par un parement droit passepoilé en tissu du fond W 340 de 70 mm de hauteur, piqué sur son bord supérieur. Le bord inférieur est rempli intérieurement sur 30 mm dont 20 mm apparents

Les manches sont doublées en taffetas viscosé 105 noir.

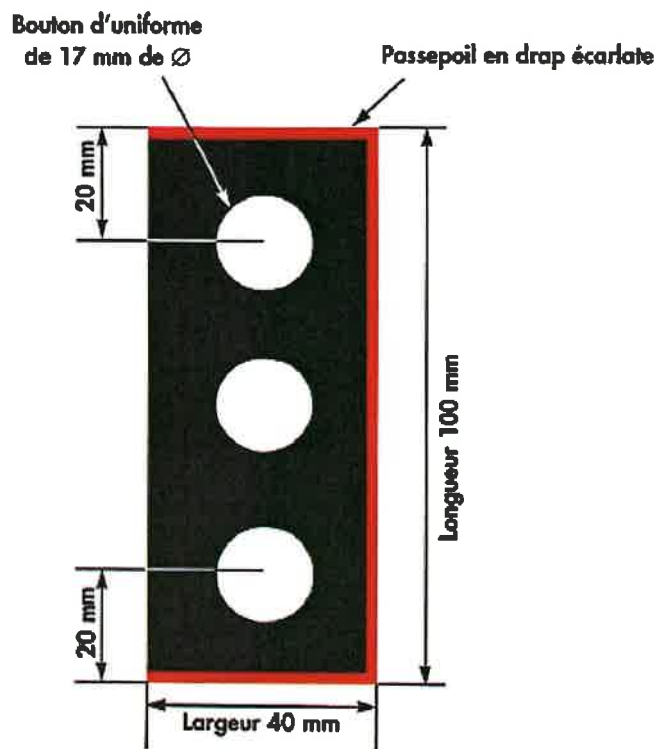
Bas de la manche (gauche)



La largeur moyenne des manches est la suivante : en haut : 230 mm, à la saignée : 190 mm et au bas : 150 mm.

Sur le milieu du dessus de chaque manche est appliquée une patte en velours noir de forme rectangulaire sur le côté externe. Cette patte est passepoilée en drap écarlate. Elle affleure le bas du parement et déborde sur le dessus de la manche.

Patte de manche en velours noir



Trois boutons d'uniforme de 17 mm sont posés sur le milieu de la patte, un à 20 mm de chaque extrémité, le troisième, entre les deux au milieu.

Dimension de la patte :

Longueur : 100 mm ;
Largeur : 40 mm.



Les insignes de grade sont cousus sur le dessus de la manche, au-dessus du parement. Ils sont également portés sur les épaules.

Sur le bas des manches, les galons sont de façon dite en « trait côtelé » de largeur différente selon les grades. Les galons sont placés parallèlement et immédiatement au-dessus du parement. Ils font le tour de la manche et passe sous la patte.

Seuls les officiers supérieurs ont des galons au-dessus de la patte rectangulaire.

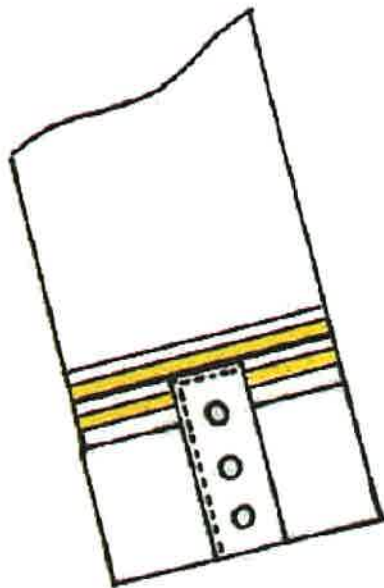
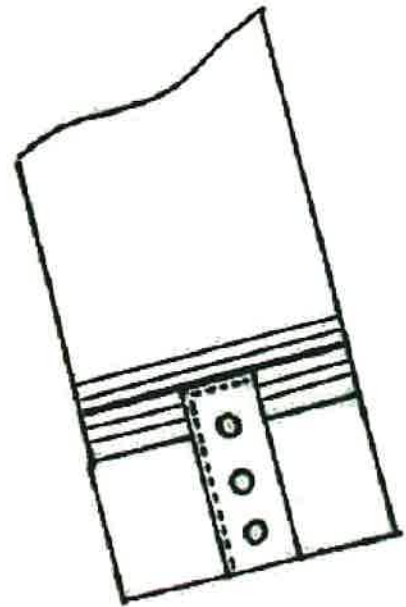
COLONEL

Nombre de galons : 5

Largeur de galons : 5 mm

Intervalle entre les galons : 2 mm

sauf entre le 3^e et le 4^e galons où l'intervalle est de 4 mm.

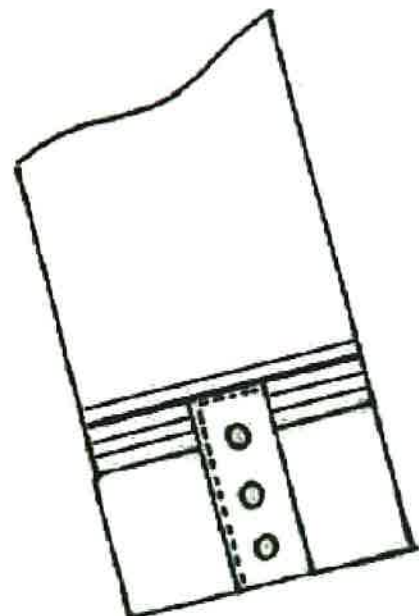


LIEUTENANT-COLONEL

Nombre de galons : 5

Largeur de galons : 5 mm

Intervalle entre les galons : 2 mm sauf entre le 3^e et le 4^e où l'intervalle est de 4 mm. Les 2^e et 4^e galons sont en or et les autres en argent.



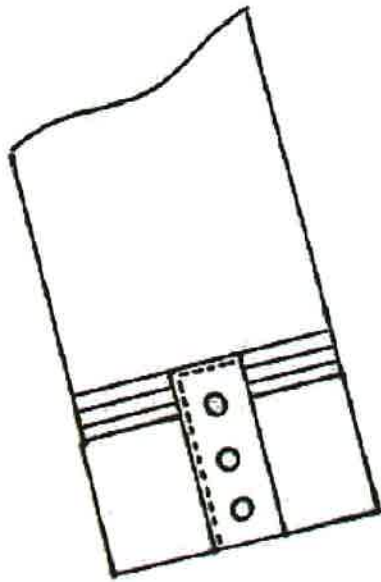
COMMANDANT

Nombre de galons : 4

Largeur de galons : 6 mm

Intervalle entre les galons : 2 mm

Intervalle entre les 3^e et le 4^e galons : 4 mm.



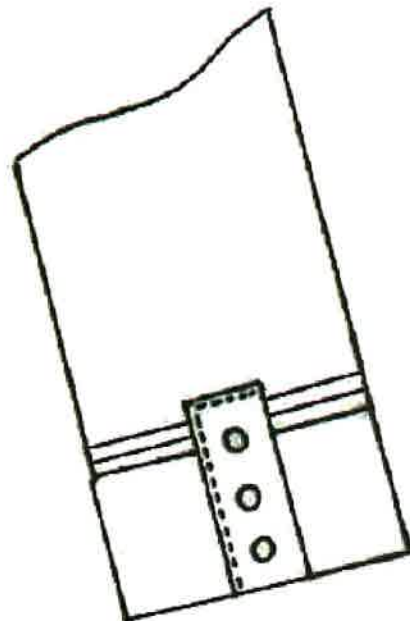
CAPITAINE

Nombre de galons : 3

Largeur de galons : 8 mm

Intervalle entre les galons : 2 mm

Le bord supérieur du 3^e galon orase le bord supérieur de la patte.



LIEUTENANT

Nombre de galons : 2

Largeur de galons : 8 mm

Intervalle entre les galons : 2 mm.

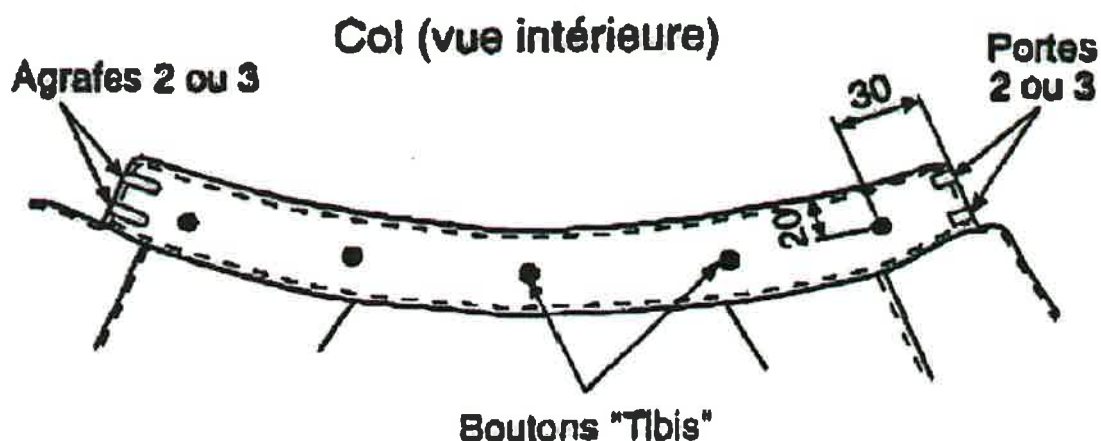
1.5 Le collet

Le collet est de forme droite et ses bords sont passepoilés. Sa hauteur varie de 40 à 50 mm. Cependant, elle pourra être réduite selon la hauteur du cou de l'officier. Le dessus, le dessous et le passepoil sont en tissu du fond W 340. Le dessous, en doublure viscosse 105 noir, doit être confectionné en drap cardé noir.

Il est garni intérieurement d'une toile sur laquelle sont fixés cinq boutons « tibis », dont la tête ressort à 20 mm du bord supérieur du collet par des trous dans le dessous. Ces boutons sont espacés d'égale distance entre eux et les deux extrêmes se situent à 30 mm du bord vertical du collet.



La fermeture du collet est assurée au moyen de trois agrafes cousues sur le côté droit entre le dessous et la toile. Elle correspond à des portes cousues sur le côté gauche. Une surpiqûre nervure à la base du collet renforce et maintient la doublure.



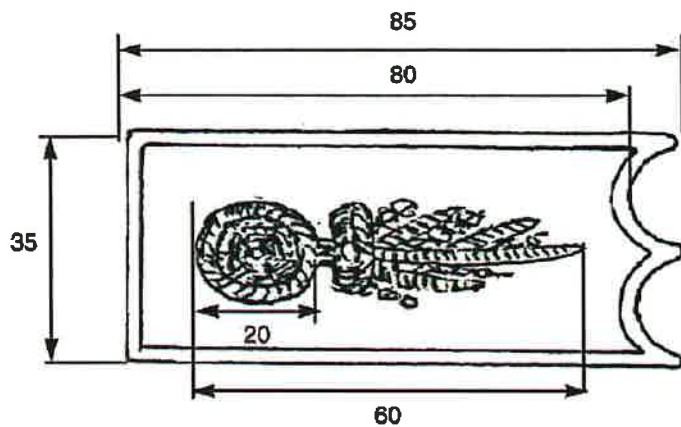
Un col amovible blanc en plastique rigide se fixe à l'intérieur du collet au moyen des cinq boutons « tibis ».

Il dépasse le pourtour du collet de la tunique de 2 à 3 mm.

Chaque angle du collet est garni d'une patte de velours noir, taillée en accolade et passepoilée en drap écarlate, sur laquelle est brodée une grenade à cinq flammes en cannetille d'argent mat et brillante et paillettes.

Grenade :

Longueur : 60mm ;
Hauteur : 20mm.



*Brodées en cannetille argent mat et brillante,
la grenade comporte :*

- une bombe avec corps, entourage et croisillons,
- Une flamme composée d'une branche portant de chaque côté 2 branches latérales.

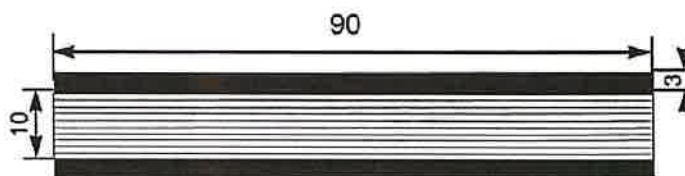
Ornement côté gauche



1.6 Les attentes d'épaulettes

Chaque épaule reçoit une attente d'épaulette et un petit bouton d'uniforme destiné à l'attache de l'épaulette.

Les attentes d'épaulette sont en galon d'argent d'une longueur de 90 mm, en trait côteliné de 10 mm de largeur sont posés sur le sommet de chaque épaule près de la couture de l'emmanchure.



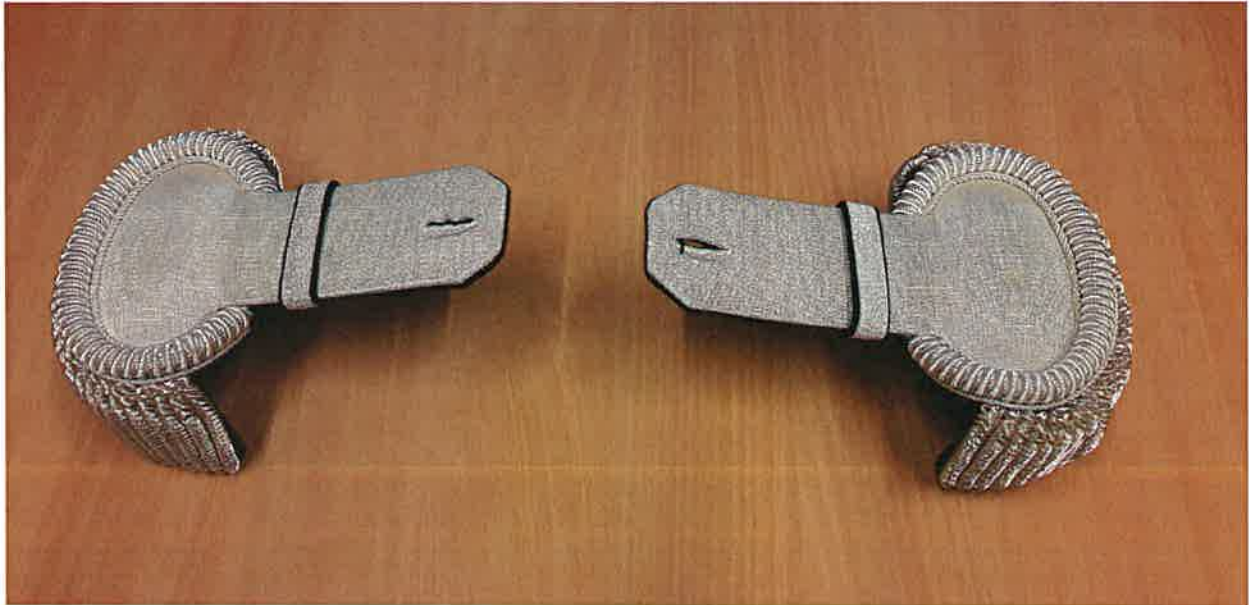
*En trait côteliné sur tissu du fond (le tissu doit apparaître sur chaque côté de la broderie sur une largeur de 3 mm).
La largeur totale de la bride est de 16 mm.*

Elles sont doublées en tissu de fond bleu foncé et cousues sur le vêtement de manière que l'épaulette soit fixée bien droite sur l'épaule. Deux boutons de 17 mm sont placés à 25 mm environ de l'encolure, pour recevoir les épaulettes.

Les insignes de grades représentés par les épaulettes :

Colonel

Deux épaulettes argentées à franges rigides



Lieutenant-colonel

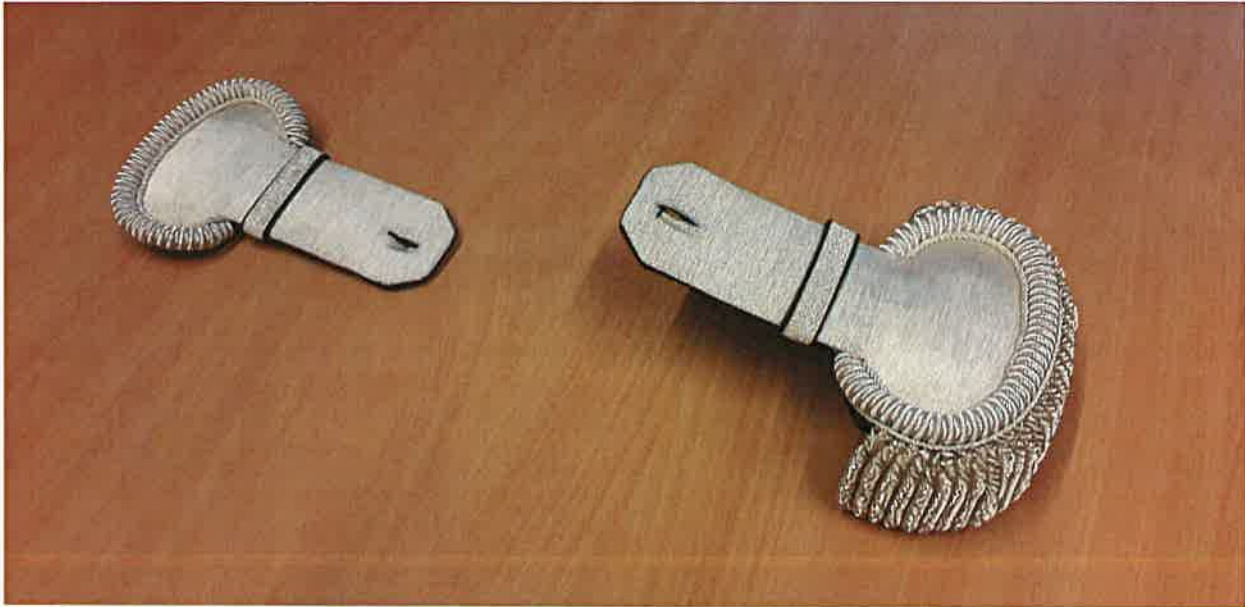
Deux épaulettes argentées et dorées à franges rigides



Commandant

Epaule gauche, une épaulette argentée à franges rigides

Epaule droite, une contre-épaulette argentée



Capitaine

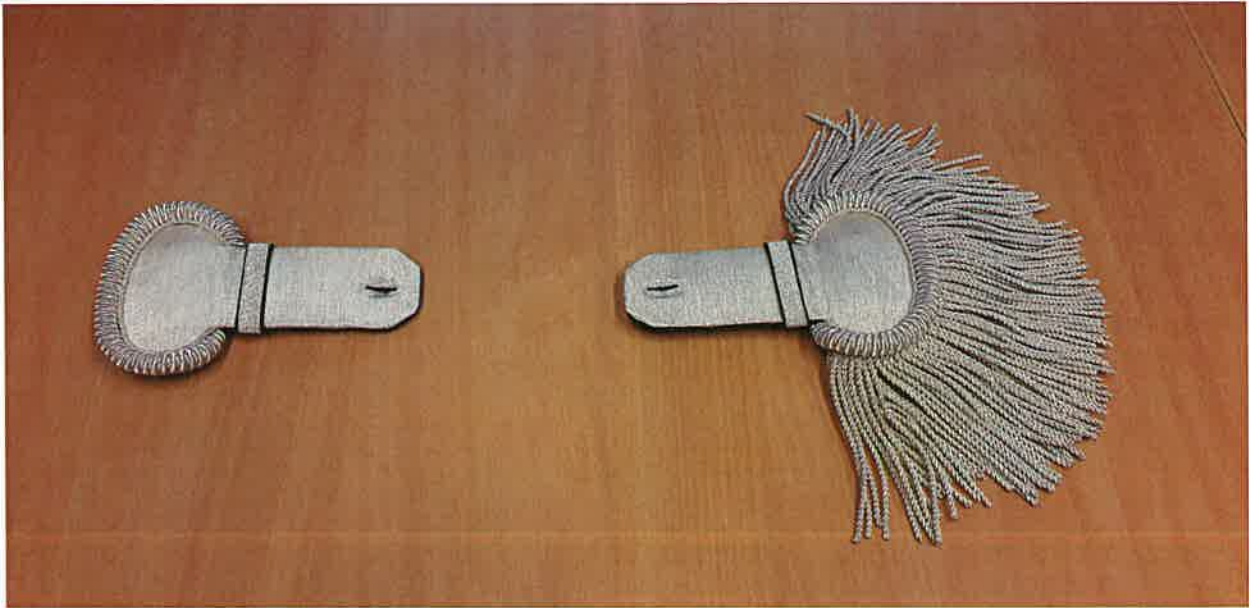
Deux épaulettes argentées à franges souples



Lieutenant

Epaule gauche, une épaulette argentée à franges souples

Epaule droite, une contre-épaulette argentée



1.7 La fente verticale pour le passage de la bélière

Sur le devant gauche est pratiquée, pour donner le passage à la bélière et au crochet, une fente verticale de 80 mm de longueur, passepoilée et bridée à ses extrémités. Cette fente est placée à 30 mm de la couture d'assemblage du petit côté et à 120 mm du bord inférieur du devant.



1.8 Le doublage

Les différentes pièces de doublage sont coupées dans la forme exacte de celle de l'effet qu'elles doivent doubler.

Le corps et les manches de la tunique sont entièrement doublés d'une triplure en toile de lin fortement encollée.

Sur les devants, la doublure est piquée à plat sur le bord postérieur des parmentures. L'assemblage des devants aux petits côtés et de ces derniers aux basques est fait en couture ouverte. Celui du dos est fait en couture rabattue main.

La doublure des manches est glacée sur la couture du coude.

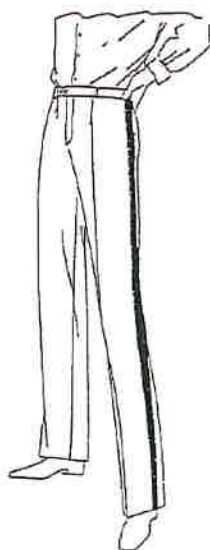
Au bas de l'effet et au bas des manches, elle est rabattue main sur les remplis.

Le pantalon d'ordonnance

Le pantalon d'ordonnance était à l'origine confectionné en Whipcord 340 coloris gris de fer foncé, c'est à dire d'un coloris différent de celui de la tunique. Ce coloris n'existant plus il est désormais confectionné en Whipcord 340 bleu foncé comme la tunique.



Le gris de fer foncé était composé de 95% de laine bleu foncé et de 5% de laine blanche.



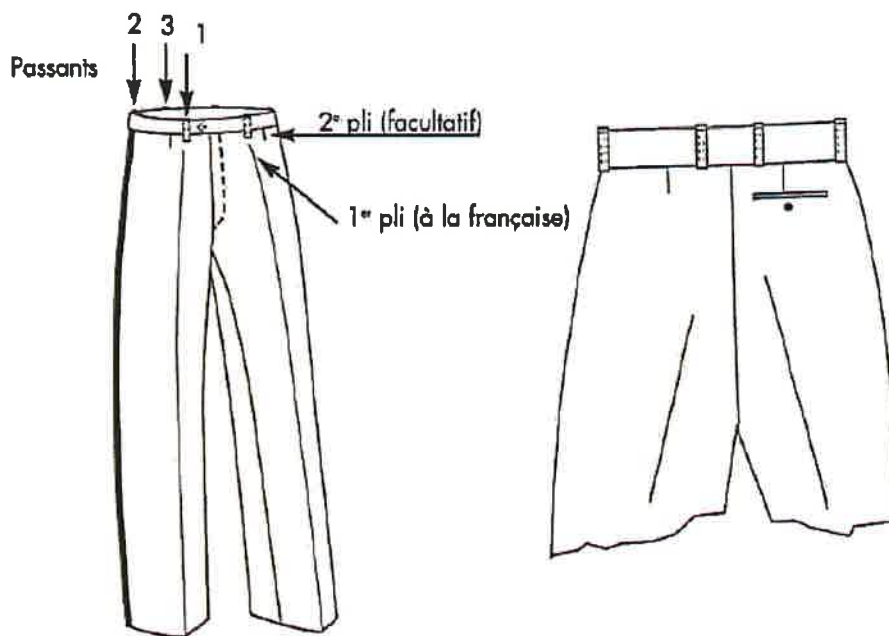
Affecté aux officiers des troupes à pied, il comporte une bande écarlate de 45 mm de largeur. Il comporte également 2 poches côtés en biais ainsi qu'un poche revolver passepoilée avec bouton.

Sur le devant, la braguette est fermée par trois boutonnères percées dans une sous-patte en tissu du fond, parementée en percaline noire, adaptée sous le devant de gauche qui est également parementé en percaline noire. Celui de droite porte autant de boutons.

A ce devant de droite est ajoutée une languette triangulaire en tissu du fond, doublée en toile, de toute la hauteur de la fente, et large en haut de 95 mm avec boutonnère dans l'angle qui se rattache à un bouton cousu sous la ceinture gauche. Cette boutonnère sert à mieux fermer la braguette.

La ceinture est d'un seul morceau de chaque côté. Le devant est percé d'une boutonnère à 15mm environ du bord supérieur avec un bouton correspondant. Elle reçoit sur sa couture une agrafe se composant d'un crochet et d'une porte en cuivre verni noir. Derrière, existe une ouverture de 80 mm parmentée, tout autour, en toile sur une largeur de 0,035 mm environ.

Le bas de cette ouverture est solidement arrêté par une bride de boutonnère.



La ceinture comporte six passants, elle est doublée en toile de coton.

Sur chaque côté du pantalon figure une poche de cuisse en toile de coton dont l'entrée est à 50 mm environ de la ceinture. Fente de 165 mm environ, hauteur totale de 320 mm environ, largeur en haut de 100 mm et en bas de 160 mm.

La doublure de cette poche est renforcée par une bande de même toile partant de la ceinture, ayant 220 mm de hauteur, 60 mm de largeur en haut et 140 mm en bas. Le renfort de toile forme la poche du gousset.

L'ouverture des poches est parementée en tissu de fond.

Le bas de chaque jambe est remplié en dedans sur 40 mm environ de hauteur.

Le pantalon monte de manière à bien emboîter les hanches. Il tombe droit sur le cou-de-pied sans y former de pli. L'arrière, légèrement arrondi, arrive à environ 10 mm du bord inférieur du talon de la bottine. Le devant est échancré au bas d'environ 10 mm pour dégager le cou-de-pied.

Sur le derrière et au bas du pantalon est cousue une tresse plate en fil noir de 10 mm de largeur sur 200 mm de longueur.

Il est laissé sur la couture de fond une rentrée de drap de 25 mm de chaque côté dans le haut, afin de pouvoir l'élargir au besoin.

Il est garni intérieurement d'un entre-jambes en toile de coton en deux morceaux formant chacun un quart de cercle d'environ 160 mm sur la couture d'entre-jambes.

A l'intersection de la couture d'entre-jambes et de la braguette est placé un droit-fil en percaline noire de 80 mm de côté pris dans les coulures du sous-pont de l'entre-jambes.

On tolère dans la coupe du tissu du fond de petites pointes à l'entre-jambes.

Le devant et le derrière du pantalon sont coupés à poil descendant.

Tous les arrêtements doivent être solides et réguliers.

Tous les boutons sont en plastique noir.

Les dimensions sont les suivantes :

Largeur de pantalon ployé en deux, taille moyenne :

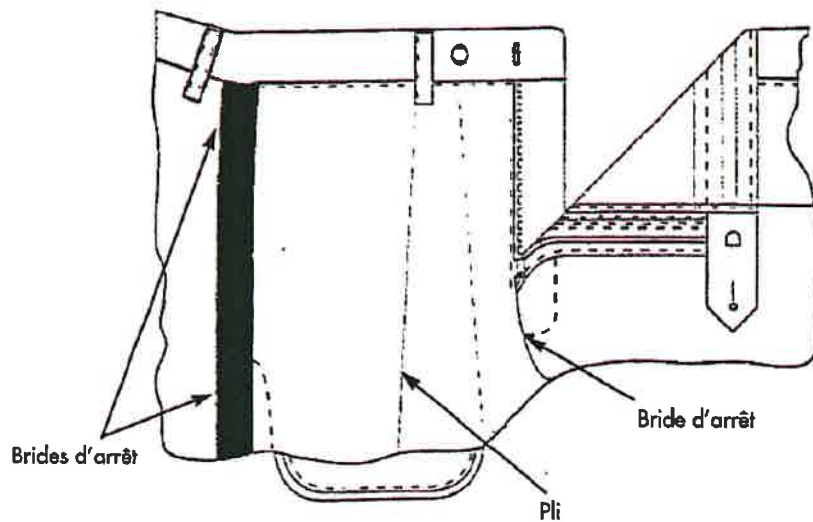
A l'enfourchure : 0,350 m ;
Au genou : 0,270 m ;
En bas : 0,220 m.

Hauteur de la ceinture :

Devant : 0,035 m ;
Derrière : 0,035 m.

Parmentage des poches :

Côté touchant la cuisse : 0,060 m ;
Bord opposé : 0,035 m.



Les effets sont marqués de la façon suivante :

Modèle d'étiquette



* dans le cas de la vareuse

Les symboles d'entretien ne peuvent être utilisés qu'avec l'accord du COFREET (Comité Français de l'Étiquetage pour l'Entretien des Textiles) et sont à la charge de l'industriel.

L'étiquette doit être de couleur blanche et doit comporter des inscriptions lisibles et indélébiles. Après trois lavages ou trois nettoyages à sec, l'indice de dégradation exigé est de 4.

L'étiquette est cousue :

- Sur la poche intérieure gauche de la vareuse ;
- Sur la ceinture du pantalon, côté intérieur droit de la partie dos.

Le Képi

À l'origine ce képi polo encore appelé képi mou présente un turban et un calot en drap bleu foncé. Le bandeau est en velours noir en souvenir du général Jean-baptiste Eblé et de la bataille de la Bérézina qui a eu lieu du 26 au 29 novembre 1812.

Le képi actuel, de même forme, présente un turban et un calot en drap noir.



La visière est en cuir verni. Elle est doublée en maroquin vert et bordée d'un petit jonc en cuir mince verni. Elle doit être inclinée à 30° au-dessous de l'horizon.

Les coutures verticales ainsi que le calot sont ornés d'une soutache en argent de 4 mm de largeur. Les insignes de grade sont faits de cette même soutache.

Une fausse jugulaire en petit galon d'argent (largeur 6 mm), façon dite en trait côtelé, est appuyée sur la visière et fixée de chaque côté du képi par deux petits boutons d'uniforme de 10 mm de diamètre, auprès desquels sont placés, sur la fausse jugulaire, deux petits passants coulants faits du même galon.

Deux ventouses en cuivre percées de sept trous de 15 mm de diamètre, peintes au couleur du turban, sont placées de chaque côté du turban, à 35 mm environ au-dessous de son arrête supérieure et à 20 mm environ en avant du passepoil latéral.

Elle traverse l'épaisseur du turban et s'arrête intérieurement au moyen d'une dentelure, également en cuivre, dont les dents, au nombre de six, se rabattent sur la face intérieure du képi.

Le képi est garni intérieurement d'une bande de cuir noir de la hauteur du bandeau et d'une coiffe en série noire.

Le nombre de soutaches qui surmontent le bandeau indique le grade.

Le premier rang tient lieu de passepoil et est placé sur la couture d'assemblage du bandeau avec le turban.

Les autres rangs sont placés au-dessus du premier à une distance de 2mm d'un rang à l'autre.

Le nombre de soutaches de grade est en argent qui correspond à la couleur des boutons de vareuse. Pour le lieutenant-colonel les soutaches de grade sont argent et or en nombre égal à celui des rangs de galons posés sur les manches de la tunique.

Les soutaches placées sur les coutures verticales du turban sont simples pour le lieutenant, doubles pour le capitaine et triples pour l'officier supérieur quel que soit son grade.

Sur le calot, un nœud hongrois est formé avec la même soutache argent, indépendamment de celle qui entoure la circonférence. Le diamètre de ce nœud d'avant en arrière est de 110 mm et de 100 mm pour la partie transversale. Il est fait d'un seul brin pour tous les officiers subalternes et de deux brins pour les officiers supérieurs.

La partie postérieure est renforcée par un morceau de toile gommée ou de carton placé derrière la cocarde et l'attribut sur une largeur d'environ 40 mm.

En outre, la partie postérieure est dotée d'une grenade à sept flammes en argent brillant. Le diamètre de la bombe est de 25mm environ, la hauteur de la flamme médiane est de 30mm, la largeur des flammes est de 40 mm. Cette grenade est fixée à la coiffe au moyen d'un tenon et d'un écrou plat de façon que la partie supérieure de la bombe affleure le galon du bas et que la pointe de la flamme arrive à 4 ou 5 mm du centre de la cocarde.



La partie postérieure du képi est également dotée d'une cocarde en soie striée, de 40 mm, cousue sur le képi de façon à ce que le haut affleure le sommet du turban.

La partie postérieure du képi est enfin dotée d'un plumet en forme de saule pleureur, en plumes de coq écarlate pour les officiers de compagnie et tricolore, le rouge en bas, pour les officiers d'état-major.

Le plumet d'état-major, tricolore, est retenu pour l'ENSOSP.

Le plumet entre dans un gousset ayant une ouverture de 15 mm en cuir cousu dans la coiffe intérieure du képi. La partie apparente de ce gousset, garnie d'un bourrelet en drap, affleure le haut du turban de manière à dissimuler la naissance de la tige porte plumet.

Les dimensions du képi

- Bandeau : 45 mm
- Turban. Devant : 75 mm
- Turban. Derrière : 110 mm
- Képi. Devant. Hauteur : 110 mm
- Képi. Derrière. Hauteur : 145 mm

Le casque. Modèle 1885

Le casque, modèle 1885 est composé d'une bombe, d'une visière, d'une nuquière et d'un cimier en laiton nickelé. L'attribut est en cuivre doré au mat et bruni. L'ensemble pèse 650 grammes.

La bombe est emboutie d'une seule pièce. La visière et la nuquière sont soudées à l'étain à l'intérieur de la bombe. Elles sont bordées d'un jonc. La nuquière porte parfois la marque gravée du fabricant.

Le cimier a une hauteur de 28 mm et est solidement fixé à la bombe par des vis. La partie avant du cimier appelée « le masque » est toujours décoré d'une grenade. L'arrête supérieure du cimier est renforcée d'un jonc qui en augmente la solidité.

Ce casque est muni d'une plaque frontale placée sur son devant. Elle est maintenue à la bombe par une vis soudée à l'étain qui traverse un trou percé au centre. Cette vis reçoit à l'intérieur de la bombe, un écrou plat, toujours carré de 7 mm.

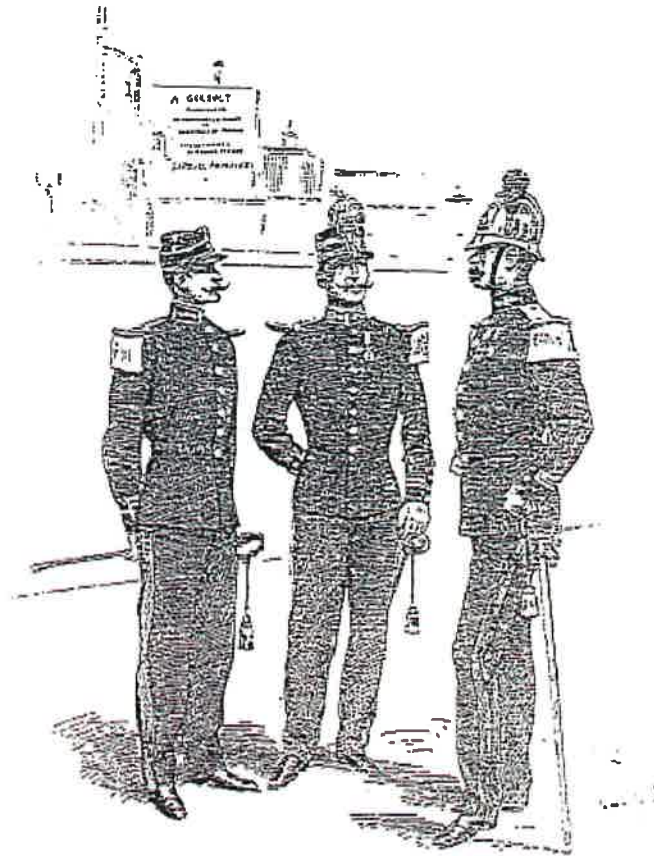
Sur le côté gauche du casque est placé un porte plumet d'une hauteur de 35 mm, conique, plus large en haut qu'en bas. Il est fixé à l'aide de deux vis en laiton qui reçoivent chacune un écrou carré de 7mm.

A l'intérieur du casque, se trouve la coiffe en basane noire tenue par des lamelles en laiton soudées.

La mentonnière en cuir d'une épaisseur de 1,5 mm et d'une largeur de 15 mm est fixée sur deux étriers soudés à l'intérieur de la bombe à hauteur des oreilles.



UNIFORMES ADOPTÉS EN 1895



Dessin de Charles Morel
De gauche à droite : sous-lieutenant en tenue de jour ; lieutenant en grande tenue de service
en dehors des prises d'armes ; capitaine en grande tenue de service.
Collection particulière

Lieutenant-colonel Patrice Bouchet

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.